



Recommandations aux auteurs pour la rédaction des communications PHLOEME

L'ensemble des communications seront publiées sous forme d'articles dans le recueil de communications du colloque qui sera remis le jour de l'événement.

Merci d'utiliser les « feuilles de style » proposées par le Comité d'Organisation de PHLOEME afin de faciliter la mise en forme du recueil de communications. Pour cela, il suffit de travailler à **partir des fichiers « Feuille style article recueil Phloeme2017 »** (pour une communication orale) et **« Feuille style article recueil Poster Thèse Phloeme2017 »** (pour un poster ou une thèse) : à partir de la barre d'outils de Word, choisir la rubrique « Styles ». Cliquer sur la flèche à côté de la fenêtre et utiliser l'ascenseur pour visionner les différentes options « PHLOEME... » parmi lesquelles les formats nécessaires à la mise en forme de l'article sont accessibles.

Titre, auteurs, résumé et références bibliographiques sont sur une colonne, le corps de texte sur 2 colonnes (voir les fichiers modèles).

Chaque article doit contenir un résumé français et un résumé anglais de **250 mots maximum chacun**.

- **Article pour une présentation orale** : Le texte doit être limité à **12 pages (avec un minimum de 6 pages)**, incluant les références bibliographiques, la première page de présentation (titre, auteurs, affiliation et résumés – en français et en anglais) et les tableaux et/ou figures.
- **Article pour une présentation poster ou thèse**: La communication écrite correspondante devra être limitée à **2 pages** au total.

Les auteurs doivent positionner eux-mêmes les illustrations dans le texte aux endroits où ils souhaitent qu'ils apparaissent dans la version finale, et les citer dans le texte.

Les références bibliographiques dans le texte sont citées par le nom des auteurs (en minuscules) et l'année de publication : Dupont et Martin (2016) ou (Dupont et Martin, 2016). Si la référence comporte plus de 2 auteurs, seul le premier sera cité suivi de "*et al.*" : Dupont *et al.* (2014) ou (Dupont *et al.*, 2014).

Dans la liste des références, les titres complets des articles doivent être indiqués, de même que les titres des chapitres d'ouvrage et des ouvrages, avec mention de l'éditeur. Les références sont classées par ordre alphabétique du premier auteur. La liste des références doit correspondre aux références citées dans le texte.

EXEMPLES DE PRESENTATION DE REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Pour un chapitre d'ouvrage : Réal B., Malaval C., Bonin L., Labreuche J., Barriuso E. Benoit P., Bedos C., Koller R., Heddadj D., Quéré L., Cariolle M., Caboulet D., Alletto L., 2007. Impacts des TCSL sur les transferts de produits phytosanitaires. In : Evaluation des impacts environnementaux des techniques culturales sans labour en France, ADEME Eds, 250-268.
- Pour un article de revue scientifique : Trajanov A., Kuzmanovski V., Leprince F., Réal B., Dutertre A., Maillet-Mezeray J., Dzeroski S., Debeljak M., 2015. Estimating drainage periods for agricultural fields from measured data: data-mining methodology and a case study (La Jaillière, France). *Irrig. and Drain.*, 64 (5), 703-716.

Si vous rencontrez des problèmes, n'hésitez pas à contacter le secrétariat des Journées : contact@phloeme.fr

